



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 10 décembre 2019

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON, sous la présidence de Mme Catherine THIÉBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 19h50

Etaient présents :

G.B.M : ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; Yves MAURICE ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ; THIÉBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ;

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M :

Etaient excusés :

G.B.M : DUCHÉZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ;

C.C.L.L : BOILLON Michel ;

C.C.V.M : MORALES Roland ;

Secrétaire de séance : Yves MAURICE

Procuration de vote :

Mandants : FAIVRE Sarah ; LEGAIN Olivier ; MAILLOT Elsa ; MONIOTTE Jacques ; RUTKOWSKI Serge ;

Mandataires : STADELMANN Jean-Claude ; GALLIOU Françoise ; BIZE Thibaut ; DUCRET Sylvain ; CANAL Jacques

TARIFS 2020

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

I. COMPOSTAGE INDIVIDUEL

1. Bilan des ventes de composteurs et lombricomposteurs

Le bilan des ventes de composteurs est le suivant :

	2017	2018	2019
Nombre de composteurs	685	642	437
Nombre de lombricomposteurs	18	20	25

2. Proposition de tarifs 2020 pour les composteurs individuels et lombricomposteurs

Public concerné : habitants du SYBERT, soit en maison, soit en immeuble de moins de 10 logements, directement ou via l'EPCI membre du SYBERT ou commune du SYBERT par application d'une convention de revente.

Modèles proposés :

- composteur en bois Gardigame, 2 tailles possibles (300 L et 570 L)
- lombricomposteur Ecoworm's (format rond)

Le service « **compostage individuel** » comprend :

⇒ pour les composteurs en bois :

- la fourniture du composteur, accompagné d'un seau 10 L, la notice de montage et le guide du compostage
- la formation aux bases du compostage en 30 minutes
- la fourniture facultative d'un aérateur de compost

⇒ pour les lombricomposteurs :

- la fourniture du lombricomposteur et d'un sachet de vers
- la formation à l'utilisation du lombricomposteur au SYBERT en 1h00.

Les tarifs de vente des composteurs individuels proposés pour 2020 sont détaillés ci-dessous :

DÉSIGNATION	PRIX D'ACHAT (€ TTC)	TARIF 2019 (€ TTC)	TARIF 2020 (€ TTC)	COUT RÉSIDUEL SYBERT
Composteur en bois 300L + seau	62.40 €	40 €	50 €	12.40 €
Composteur en bois 600L+ seau	76.20 €	40 €	60 €	16.40 €
Aérateur de compost	18.40 €	15 €	15 €	3.40 €
Lombricomposteur	92.00 €	52 €	52 €	40.00 €
Bioseau	2.40 €	2 €	2 €	0.40 €

II. COMPOSTAGE COLLECTIF

1. Proposition de tarifs 2020 pour l'accompagnement au compostage en immeuble

Public concerné : habitants du SYBERT en immeuble de plus de 10 logements.

Le service proposé comprend :

- un sondage préalable des habitants réalisé par le SYBERT,
- une étude du projet et l'aide à la validation du projet,
- la fourniture du matériel nécessaire au compostage collectif : composteurs ou lombricomposteur (en fonction des besoins), bioseaux, petit matériel (fourche, griffe, pelle, tamis) ;
- la fourniture des supports de communication (affiches, courriers, guides) ;
- la formation au compostage des référents de site (1/2 à 1 journée) ;
- l'installation des composteurs et l'organisation du lancement avec les habitants ;
- les visites de suivi régulières et les conseils techniques pendant 1 an ;
- la fourniture et livraison sur site de structurant (broyat) pendant 1 an.

Les conditions minimales pour lancer l'étude du projet sont:

- identifier un minimum de 4 habitants volontaires pour être référents (immeubles de moins de 80 logements) et de 6 référents dans les immeubles de plus de 80 logements
- une majorité des habitants de l'immeuble sont favorables au projet.

Pour 2020, il est proposé de ne proposer qu'un seul tarif unifié en tenant compte des faits suivants :

- quelle sur soit l'immeuble, le coût des équipements installés est de l'ordre de 400 €
- le coût global de l'accompagnement pour un immeuble est de l'ordre de 2 000 € HT
- la subvention de l'ADEME, sous réserve de remplir les conditions d'attribution, serait de l'ordre de 40%.

DÉSIGNATION	TARIF 2019 (€ TTC)	TARIF 2020 (€ TTC)
Immeuble entre 6 et 25 logements	106 €	400 €
Immeuble entre 26 et 50 logements	212 €	
Immeuble de plus de 51 logements	318 €	

2. Proposition de tarifs 2020 pour le remplacement des composteurs collectifs

Public concerné : habitants du SYBERT en immeuble de plus de 10 logements.

Le service proposé comprend :

- un diagnostic préalable de l'installation par une visite sur site
- les travaux de préparation du sol et l'installation des composteurs.

Il est décidé d'augmenter les tarifs des composteurs collectifs à 70 et 80 € TTC :

DÉSIGNATION	PRIX D'ACHAT HT	SUBVENTION ADEME	COUT RÉSIDUEL SYBERT	TARIF 2019 (€ TTC)	TARIF 2020 (€ TTC)
Composteur en bois 300L	95.00 €	38.00 €	6.00 €	40 €	70 €
Composteur en bois 600L	111.50 €	44.60 €	9.20 €	40 €	80 €
Composteur en bois 1000L	114.00 €				100 €

Le coût résiduel de la vente de composteurs pour le SYBERT est calculé en faisant la différence entre le coût d'achat, remis en TTC, et les recettes attendues : subvention de l'ADEME (40% du prix HT) et tarif de vente aux syndicats et bailleurs TTC.

A l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- du tarif des composteurs individuels en bois, des bioseaux, des aérateurs et des lombricomposteurs selon les termes ci-dessus,
- du tarif pour l'accompagnement des projets de compostage collectif en pied d'immeuble à 400 € TTC (soit 333,33 € HT),
- du tarif pour l'installation de nouveaux composteurs collectifs en pied d'immeuble à 70 € TTC (soit 58,33 € HT) pour les composteurs en bois de 300 L ; 80 € TTC (soit 66,67 € HT) pour les composteurs en bois de 600 L et 100 € TTC (soit 83,33 € HT) pour les composteurs en bois de 1000 L.

Préfecture du Doubs
 Pour extrait conforme,
 La Présidente du SYBERT,
 Catherine THIÉBAUT

le 27 DEC. 2019

Contrôle de légalité

Rapport adopté l'unanimité.

Pour : 30
 Contre : 0
 Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

